

Bulletin sur les obligations vertes 2021



Obligations vertes de l'Ontario

LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2021 a marqué un jalon important pour le programme des obligations vertes de l'Ontario. Avec cette dixième émission, nous avons franchi le seuil des dix milliards de dollars d'obligations émises depuis le lancement du programme en 2014. Je suis fier que l'Ontario ait été un précurseur dans l'émission d'obligations vertes en dollars canadiens et nous avons l'intention de continuer à être un leader dans ce marché.

Les dix obligations vertes émises par l'Ontario ont permis de financer pas moins de 27 projets, dans trois catégories différentes, au sein du [Cadre des obligations vertes de l'Ontario](#). Nos obligations vertes continuent de générer une importante demande de la part des grands investisseurs institutionnels au Canada et à travers le monde. La dixième et plus récente édition de nos obligations vertes a été émise le 29 juillet 2021. Cette émission, dont la valeur s'élevait à 2,75 milliards de dollars, était la plus importante depuis la création du programme. Il s'agissait également de la plus importante émission d'obligations vertes à ce jour au Canada. Cette émission a permis de financer huit projets entrant dans les catégories suivantes du Cadre : Transports propres, Efficacité et conservation énergétique et Adaptation au climat et résilience.

Étant donné son rôle de leader dans le domaine des obligations vertes, l'Ontario a été appelé à participer à plusieurs panels sur les obligations vertes et les facteurs ESG au cours de l'année 2021, notamment le Symposium de la banque royale du Canada (RBC) sur la dette durable, la Conférence le Grand Nord blanc vient aux pays scandinaves, Conférence Bloomberg sur les titres à revenu fixe, Webinaire du Sommet sur le leadership des Grands Lacs et la Conférence sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les obligations de transition de l'ACCVM.

La province de l'Ontario prévoit mettre à jour prochainement son Cadre des obligations vertes afin de suivre l'évolution du marché des obligations vertes. Cette mise à jour a pour objectif de mieux adapter les catégories du Cadre aux Principes sur les obligations vertes, ainsi que l'ajout possible de la durabilité au programme afin d'élargir éventuellement la gamme d'obligations offertes.

La province de l'Ontario demeure engagée au sein du marché des obligations vertes en dollars canadiens et réserve désormais une place importante aux obligations vertes dans son programme d'emprunt. Au cours des dernières années, les obligations vertes représentaient chaque année environ quatre pour cent du programme d'emprunt de la province. À l'avenir, compte tenu du portefeuille de projets de la province, la valeur annuelle de l'émission d'obligations vertes pourrait être augmentée. Selon les *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*, les investissements prévus pour les dix prochaines années s'élèvent à 148,1 milliards de dollars, dont 17,2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2021-2022, et plusieurs de ces projets entrent dans les catégories de notre Cadre des obligations vertes.

L'Ontario s'efforce d'être un leader en matière de transparence. La publication de notre bulletin annuel s'inscrit dans cet effort de communication de l'information. Nous continuons à divulguer des informations concrètes, en temps opportun, sur les projets financés par les obligations vertes et prévoyons adopter toute recommandation future sur la divulgation énoncée dans les Principes sur les obligations vertes.

Les obligations vertes représentent un outil important mis à contribution par le gouvernement de l'Ontario pour le financement des projets de transport en commun, d'infrastructures résistantes aux conditions climatiques extrêmes, ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétique. Comme toujours, je souhaite remercier les investisseurs pour leur soutien constant à notre programme d'emprunt.



Gadi Mayman
Directeur général, Office ontarien de financement

Caractéristiques des obligations vertes de l'Ontario

Obligations vertes de l'Ontario

- Entièrement garanties par la province de l'Ontario.
- Sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et sont payables sans aucune préférence ni priorité.
- Les paiements au titre du capital et de l'intérêt sur les obligations sont imputés au Trésor de l'Ontario et sont prélevés de celui-ci.
- Un montant correspondant aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. On utilise ces comptes désignés pour réaliser un suivi du financement des projets admissibles.

Cadre des obligations vertes de l'Ontario

Par « projets admissibles », on entend les projets (surtout d'infrastructure) financés par la province qui ont des avantages environnementaux, à l'exclusion des projets faisant appel aux combustibles fossiles et à l'énergie nucléaire. Il existe des projets admissibles dans de nombreuses collectivités de l'Ontario.

Sans y être limités, les projets dans les secteurs suivants seront généralement considérés comme admissibles :

- Transports propres
- Efficacité et conservation énergétique
- Énergie et technologie propres
- Gestion forestière, agricole et des terres
- Adaptation au climat et résilience.

Adhésion aux Principes sur les obligations vertes

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est conforme aux Principes sur les obligations vertes. Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe souscrivant aux Principes sur les obligations vertes, soutenu par l'International Capital Markets Association. En 2021, la province de l'Ontario est devenue membre du groupe de travail de rapport sur l'impact des Principes sur les obligations vertes.

Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés. L'Ontario se sert d'indicateurs de base généralement reconnus pour ses projets et s'attend à respecter toutes les futures recommandations découlant des Principes sur les obligations vertes pour la déclaration de l'impact.

Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies

Les produits de la vente d'obligations vertes de l'Ontario servent à financer des projets faisant partie des catégories de soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Assurances

Le Center for International Climate and Environmental Research - Oslo (CICERO) a fourni une contre-expertise sur le [Cadre des obligations vertes de l'Ontario](#).

Chaque exercice, le vérificateur général de l'Ontario effectue un [audit d'attestation de la qualité](#) quant à l'utilisation des produits de la vente des obligations vertes.

Évaluation et sélection des projets

La sélection des projets écologiques admissibles est faite par l'Office ontarien de financement (OOF), pour le compte de la province. Pour ce faire, il est conseillé par le Comité consultatif des obligations vertes (CCOV). Le CCOV, qui est constitué notamment d'employés de divers ministères et organismes, y compris le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, évalue et recommande les projets à prendre en considération pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario.

Depuis la création du programme d'obligations vertes de l'Ontario, la province s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation et de sélection :

- **2016** : Un arbre de décision tenant compte des enjeux environnementaux a été créé en vue de rendre plus rigoureux le processus d'évaluation des projets dans son ensemble.
- **2017** : On a établi une nouvelle méthodologie d'évaluation des édifices faisant l'objet d'une certification LEED qui met l'accent sur les notes dans les catégories qui mènent à une amélioration de la performance environnementale.
- **2018** : Les rapports du projet d'obligations vertes de l'Ontario ont commencé à faire référence au tableau de mise en correspondance avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODDNU), ainsi qu'au Cadre des obligations vertes de l'Ontario.
- **2019** : La province a adapté son programme d'obligations vertes au plan environnemental de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario*.
- **2020** : Le programme a financé son premier projet dans la catégorie Adaptation au climat et résilience du Cadre.
- **2021** : La province prévoit mettre le Cadre à jour prochainement. Cette mise à jour comprendra notamment une meilleure correspondance des catégories du Cadre avec les Principes sur les obligations vertes grâce à l'utilisation d'une formulation standard, ainsi que l'ajout possible de la durabilité au programme afin d'élargir éventuellement la gamme d'obligations offertes.

Catégorie du Cadre des obligations vertes	Exemples de projets
Transports propres	Aide financière à des projets de transport en commun
Efficacité et conservation énergétique	Amélioration de l'efficacité énergétique en construction d'immeubles dans le secteur public
Adaptation et résilience au climat	Protection contre les inondations et gestion des eaux pluviales

Objectifs de développement durable des Nations Unies

L'Ontario finance des projets admissibles au programme des obligations vertes en fonction des catégories du Cadre qui appuient surtout les ODDNU suivants :



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE

Taxonomie de l'Union européenne

L'Ontario finance des projets grâce aux obligations vertes qui contribuent à atteindre les objectifs environnementaux établis dans le cadre de la taxonomie de l'Union européenne, principalement pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement.

Aperçu de l'utilisation et de la gestion des produits

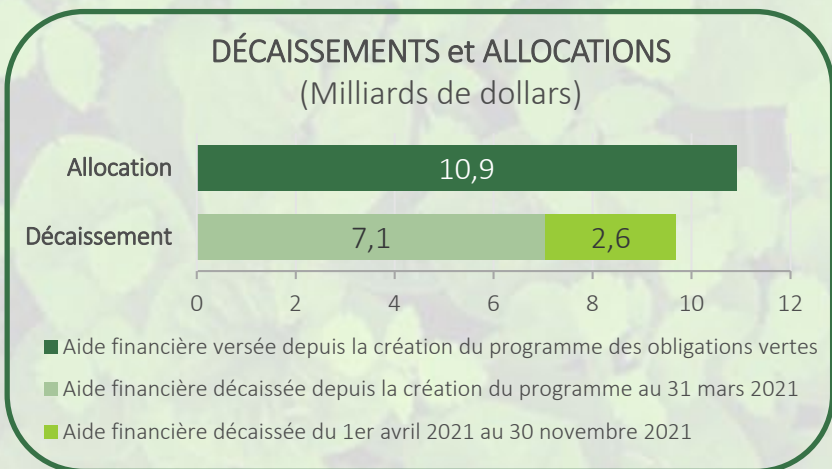
Projets de transports propres	Décaissement des obligations vertes									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Expansion de GO Transit (anciennement Service régional express)		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Service rapide par autobus Viva de York		✓	✓	✓						
TLR de Finch West			✓	✓			✓	✓	✓	✓
TLR Hurontario			✓	✓					✓	✓
Ligne de métro Ontario									✓	✓
TLR Hamilton ¹			✓							
Energy Efficiency and Conservation Projects	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Reconstruction du complexe Macdonald									✓	✓
Hôpital Michael Garron									✓	
Centre de soins de santé West Park									✓	
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C					✓		✓			
Hôpital Cortellucci de Vaughan (anciennement Hôpital Mackenzie Vaughan)					✓		✓	✓		
Nouveau Palais de justice de Toronto							✓			✓
Hôpital général de Brockville							✓			
Hôpital communautaire Groves Memorial							✓			
Système de santé William Osler — Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Etobicoke					✓					
Le centre de maintenance ferroviaire de Whitby				✓						
Agrandissement du campus King du collège Seneca				✓						
Hôpital Joseph Brant — phase 1 du projet de réaménagement				✓						
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton — campus West 5 th		✓	✓							
St. Joseph's Healthcare à London (Parkwood) et St. Thomas		✓	✓							
Centre de soins de santé mentale Waypoint		✓	✓							
Centre de toxicomanie et de santé mentale — Phase 1B		✓	✓							
Centre de traitement et de développement ErinoakKids			✓							
Hôpital général de Woodstock			✓							
Agrandissement du campus Hazel McCallion du collège Sheridan		✓								
Projets d'adaptation et de résilience au climat	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Protection contre les inondations des terrains portuaires							✓	✓	✓	✓

1: - Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

Répartition et décaissement de l'aide financière

Un audit d'attestation de la qualité effectué chaque année par le vérificateur général de l'Ontario permet de vérifier les montants décaissés pour les projets sélectionnés et le reste des produits.

Des montants versés après le 31 mars 2021 seront traités par l'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale pour l'utilisation des produits des obligations vertes du prochain exercice.



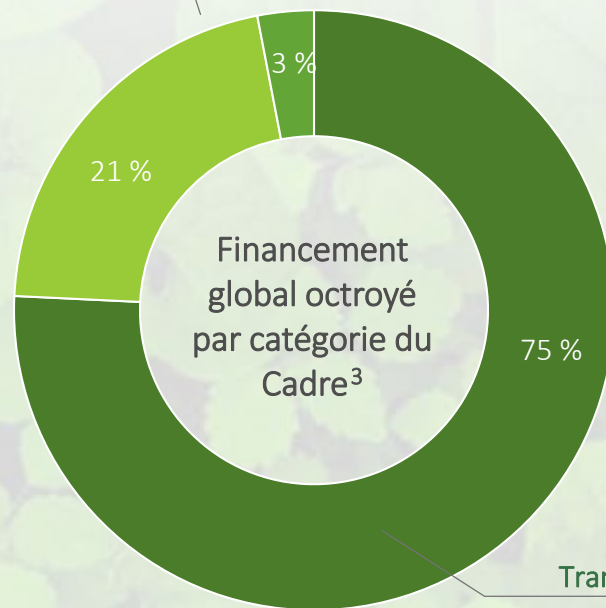
Efficacité et conservation énergétique

19 Projets
2,3 milliards \$



Adaptation au climat et résilience

1 Projet
0,4 milliard \$



Transports propres

7 Projets
8,2 milliards \$



1: Les chiffres englobent le projet de TLR de Hamilton. Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

2: Au 30 novembre 2021. 3: Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Répartition et décaissement de l'aide financière

Durant l'exercice 2020-2021, la province a versé de l'aide financière issue des obligations vertes à treize projets :

Nom du projet	Coût total du projet ¹ (millions de dollars)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2021 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)
Transports propres			
TLR Eglinton Crosstown	5 300 (dollars de 2010)	3 594,7	2 894,7
Expansion de GO Transit	13 500 (dollars de 2014)	2 634,1	1 452,7
TLR de Finch West	1 200 (dollars de 2010)	747,7	448,8
TLR Hurontario	1 400 (dollars de 2014)	541,0	166,0
Ligne de métro Ontario	10 900 (dollars de 2020)	442,2	71,6
Efficacité et conservation énergétique			
Hôpital Cortellucci de Vaughan	1 300,0	461,0	461,0
Reconstruction du complexe Macdonald	1 536,0	360,0	58,6
Nouveau Palais de justice de Toronto	956,4	172,1	24,2
Hôpital Michael Garron	411,0	150,0	0,0
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C	685,0	140,0	140,0
Centre de soins de santé West Park	1 200,0	75,0	0,0
Hôpital general de Brockville	131,2	40,0	40,0
Adaptation et résilience au climat			
Protection contre les inondations des terrains portuaires	1 250	375,4	116,4

Nota : Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

1: Pour les projets de transports propres, il s'agit des coûts de construction d'immobilisations de base. Le coût total pour les projets d'efficacité et conservation énergétique représente la valeur contractuelle (les versements réalisés par le commanditaire du projet pour les partenariats public-privé (P3), selon les modalités de l'accord de projet, mais sans tenir compte de l'inflation).

Transports propres – Électrification

Électrification

On met beaucoup l'accent sur l'électrification pour développer le réseau de transport en commun de l'Ontario

Grâce à des investissements dans les projets de métro prioritaires en Ontario, dans le Programme d'expansion du système ferroviaire GO et dans des projets de train léger sur rail aux quatre coins de la province, l'Ontario met en place un réseau de transport en commun intégré qui appuiera l'établissement de collectivités et de tendances touristiques durables.

La technologie des véhicules électriques sera utilisée pour tous les nouveaux projets de métro et de train léger sur rail actuellement en cours. De plus, l'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province de transformer ce réseau pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet.

Les véhicules électriques accéléreront les déplacements et réduiront les frais de fonctionnement au kilomètre, offrant ainsi un service sûr, rapide et fiable tout en réduisant les effets localisés des émissions et du bruit.

En 2020, 93 % de l'électricité de l'Ontario était générée par des sources non émettrices.

Rapport sur l'impact – Transports propres

Nom du Projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
TLR Eglinton Crosstown	2022	La ligne Eglinton Crosstown développera le réseau de transport en commun de Toronto grâce à la construction d'une ligne de TLR de 19 kilomètres le long de l'avenue Eglinton, avec une partie centrale souterraine de 10 kilomètres et 25 stations et arrêts. La ligne Eglinton Crosstown sera reliée à 54 trajets d'autobus, à trois stations de métro, au train UP Express et à trois lignes de GO Transit.	11 000 (à compter de 2030)	2,558 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA). Les véhicules légers sur rail sont électriques et ne produisent pratiquement pas d'émissions. L'immeuble principal des installations d'entretien et d'entreposage vise l'obtention de la certification LEED de niveau argent.
TLR de Finch West	2023	Le TLR de Finch West accroîtra les services de transport en commun à Toronto grâce à la construction d'une ligne de TLR de 11 kilomètres le long du couloir Finch West.	17 000 (à compter de 2030)	3 953 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif. Les installations d'entretien et d'entreposage obtiendront certification LEED de niveau argent.
TLR Hurontario	2024	Le TLR de Hurontario sera un nouvelle ligne de 18 km avec 19 arrêts reliant les communautés de Mississauga et du sud de Brampton.	4 000 (à compter de 2030)	930 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif. Les nouvelles stations et installations visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.
Ligne de métro Ontario	2030	Une nouvelle ligne de transport en commun rapide de 15,6 kilomètres à Toronto, qui reliera Exhibition/Ontario Place au Centre des sciences de l'Ontario en passant par le centre-ville de Toronto. Le projet inclut 15 stations.	14 000 (à compter de 2030)	3 256 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif.

Source: Metrolinx Business Case Analyses.

Rapport sur l'impact – Expansion de GO Transit



L'expansion de GO Transit

transformera le réseau ferroviaire de GO Transit pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet, qui offrira un service aux 15 minutes dans les deux directions sur ses principaux tronçons durant la journée. Des travaux sont déjà en cours pour permettre l'expansion du service ferroviaire GO et préparer le réseau aux ajouts futurs.

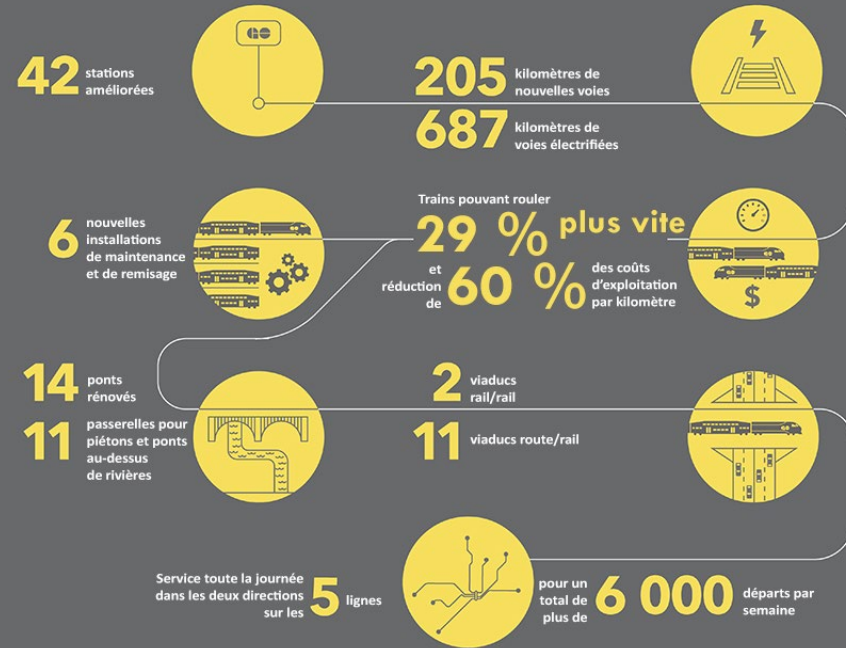
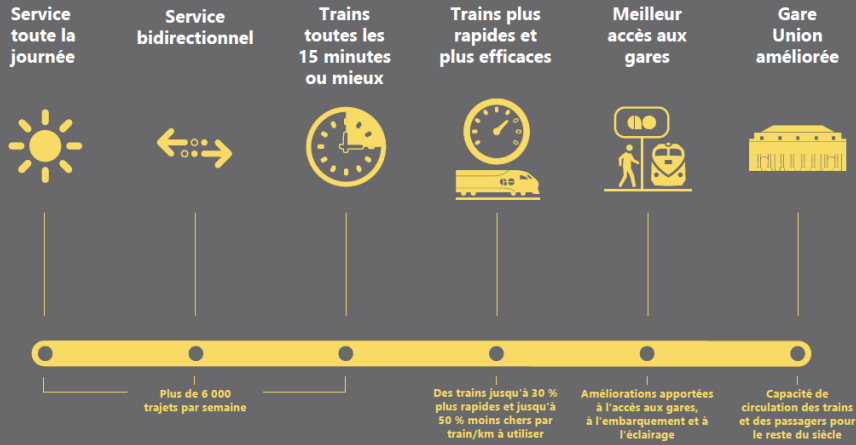
La province va de l'avant et procède à des approvisionnements cruciaux pour appuyer la prestation de services ferroviaires GO améliorés, dont le projet de travaux sur le corridor ferroviaire (en cours). Ce projet englobe notamment l'électrification de l'infrastructure, la signalisation et un nouveau parc de trains.

L'expansion du service ferroviaire GO comporte de nombreux avantages, notamment d'offrir de nouvelles options de transport permettant de répondre à une augmentation significative de la population, ainsi que de réduire la congestion automobile, les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA) et autres polluants qui ont un effet néfaste sur la santé humaine et contribuent aux changements climatiques.

Rapport sur l'impact – Expansion de GO Transit

Date d'achèvement prévue	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Améliorations du service ferroviaire GO apportées graduellement pendant la durée du programme	480 000 (à compter de 2030) ¹	111 628 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Expansion de GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO, qui est principalement un service de banlieue, pour en faire un vaste réseau de transport en commun régional rapide, contribuant ainsi à un changement de mode de transport et à une réduction des émissions de GES et des PCA. Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED argent et viseront l'or, lorsque cela est possible.

L'expansion de GO fournira également une gamme d'améliorations dans la région du Grand Toronto et de Hamilton :



Source : Metrolinx.

1: Le plan de rentabilité intégral d'Expansion de GO estime la réduction des émissions à 13 500 000 tonnes de CO₂ d'ici 2055 grâce à la diminution de l'utilisation des voitures et au fait que les véhicules sur rail ne fonctionneront plus au diesel mais à l'électricité, ce qui équivaut à environ 480 000 tonnes par année, à compter de 2030.

Rapport sur l'impact — Efficacité et conservation énergétique

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
Reconstruction du complexe Macdonald	2024	Le centre administratif des activités de gouvernement de l'Ontario et a une superficie brute d'approximativement 1,7 million de pieds carrés, incluant quatre tours de bureaux, un socle et un stationnement intérieur. Le projet de reconstruction vise à moderniser les systèmes des principaux bâtiments, ce qui comprend les systèmes électriques, d'eau, de refroidissement et de chauffage, qui ont atteint la fin de leur vie utile et doivent être remplacés.	25 067 940	5 464	1 271	28 534 719	150	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Nouveau Palais de justice de Toronto	2022	Le nouveau palais de justice de 17 étages, d'une superficie de 780 000 pi ² qui comprendra 63 salles d'audience et dix salles de conférence, offrira un milieu exempt d'obstacles, des vidéoconférences pour permettre aux témoins et aux personnes sous garde de comparaître à distance, et des services de télévision en circuit fermé pour permettre aux témoins vulnérables de comparaître devant le tribunal à partir d'une salle privée.	4 615 567	475	111	3 968 717	21	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Hôpital Michael Garron	2023	Le projet porte sur la construction d'une tour de huit étages et d'une annexe de trois étages, ainsi que sur la démolition de certaines installations et la rénovation de l'hôpital existant. Le projet augmentera la superficie de cet hôpital de Toronto d'environ 550 000 pieds carrés.	12 349 413	2 197	511	4 418 232	23	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C	2020	Un nouvel espace de 655 000 pieds carrés pour les services cliniques aux patients hospitalisés et externes qui sont atteints d'une maladie mentale complexe, notamment des services d'urgence et de soutien thérapeutique, des installations de recherche et de formation, ainsi que des installations pour de l'information et des ressources.	8 445 522	617	144	7 938 810	42	Certification LEED de niveau or

Rapport sur l'impact — Efficacité et conservation énergétique

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
Centre de soins de santé West Park	2023	Un nouvel hôpital de 730 000 pieds carrés qui remplacera les installations existantes, situées à Toronto. Les nouvelles installations comprendront jusqu'à 314 lits et permettront d'augmenter la capacité de traitement de patients en clinique externe, notamment par le biais de cliniques gériatriques, d'un hôpital de jour et d'un centre satellite d'hémodialyse.	22 754 095	3 778	879	5 543 763	29	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Hôpital général de Brockville	2020	Ajout d'environ 175 000 pi ² sur quatre étages et rénovations sur une superficie de 20 000 pi ² . Cela comprendra un nombre accru de lits pour les patients hospitalisés des services de soins continus complexes, de soins palliatifs et de réadaptation, ainsi qu'un programme élargi de soins actifs en santé mentale et dépendances.						Conçu et construit selon les normes LEED de niveau argent



Rapport sur l'impact – Hôpital Cortellucci Vaughan

Hôpital Cortellucci Vaughan

Il s'agit du premier hôpital construit dans la ville de Vaughan, et du premier ajout net au réseau hospitalier ontarien depuis plus de 30 ans.

Ces installations d'une superficie de 1,2 million de pieds carrés comprennent un service des urgences à la fine pointe de la technologie, un bloc opératoire ultra-moderne, un service d'iconographie diagnostique avancée, ainsi qu'une unité de soins ambulatoires.

Il s'agit aussi du premier hôpital intelligent au Canada, avec des systèmes technologiques et des appareils médicaux intelligents entièrement intégrés, interconnectés afin de maximiser l'échange d'information et ainsi améliorer les soins aux patients.

L'unité de soins intensifs et les lits de l'hôpital ont été mis à contribution dès février 2021 afin de faire face aux défis de capacité hospitalière causés par la pandémie de COVID-19. L'hôpital a ouvert entièrement ses portes le 6 juin 2021.

Services spécialisés :

Unité de soins intégrés de l'AVC
Soins de santé mentale en milieu hospitalier
Obstétrique
Pédiatrie

Services essentiels :

Soins intensifs
Soins d'urgence
Médecine
Chirurgie



Date d'achèvement prévue	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
2020	46 000 558	6 027	1 402	9 359 131	49	Certification LEED de niveau argent

Rapport sur l'impact – Protection contre l'inondation des terrains portuaires



Protection contre l'inondation des terrains portuaires

Premier projet financé à même les obligations vertes dans la catégorie Adaptation et résilience au climat.

Projet d'une valeur de 1,25 milliard de dollars visant à protéger les secteurs sud-est du centre-ville de Toronto désignés comme étant à risque d'inondation selon la définition d'un événement pluvio-hydrologique établie dans la réglementation provinciale. Le projet comprend quatre grands volets : parcs, routes et infrastructure municipale, ponts et protection contre les inondations/terrassement.

Le projet prévoit l'excavation d'une nouvelle vallée fluviale pouvant recevoir de grands volumes d'eaux de crue et la création d'une embouchure naturalisée pour la rivière Don sur les terrains portuaires. Le projet comprend également des structures de contrôle du débit d'eau et de gestion des sédiments et débris, une infrastructure de transport en commun pour répondre aux besoins de développement futurs, de nouveaux parcs et un habitat aquatique.

Date d'achèvement prévue	Avantages - Adaptation et résilience au climat	Autres avantages pour l'environnement	Retombées économiques
2024	<ul style="list-style-type: none"> • 240 hectares de terrains protégés des inondations • 11 hectares de nouvelles terres humides côtières • 5 hectares d'habitat terrestre pour renforcer la biodiversité et contribuer à dépolluer l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 hectares d'espaces verts naturalisés • 11 hectares de parcs • Nouveau lit de rivière de plus de 1 000 mètres • 1 000 000 de végétaux plantés 	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de 5,1 milliards de dollars à l'économie canadienne • Équivalent de 51 900 années d'emploi à temps plein • 1,9 milliards de dollars en recettes publiques



Bulletin sur les obligations vertes 2021

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario ayant pour mandat d'exécuter des activités d'emprunt, et de gestion des risques financiers pour la province.

Pour nous joindre

Relations avec les investisseurs
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Office ontarien de financement
www.ofina.on.ca

Consultez le site www.ofina.on.ca et abonnez-vous à notre service d'alerte par courriel pour recevoir les plus récentes mises à jour concernant la province de l'Ontario :

- Émission d'obligations
- Fiche de renseignements de l'OOF
- Vidéo – Mise à jour
- Programme d'emprunt
- Présentation Relations avec les investisseurs (RI)
- Autres événements

Ce bulletin sur les obligations vertes a été préparé par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des titres ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations du bulletin peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**